

Enseignement Supérieur 2015-2016

ACOMPTE A L'INSCRIPTION : Déductible sur la facture d'octobre : 300 €

Filières	BTS	DCG	Prépa ECT
Contribution familiale	1 750 €	2 050 €	2 010 €

Les familles ont la possibilité de s'acquitter de leur contribution financière :

- soit par mandat de prélèvement SEPA (le règlement sera fractionné en 8 mensualités d'octobre à mai). Les familles doivent fournir lors de l'inscription, ou au plus tard à la rentrée de septembre, le mandat SEPA compété et signé par le responsable payeur de l'étudiant(e) accompagné d'un RIB.
- soit par chèque bancaire ou postal (les 15 octobre et 15 janvier).

Les coûts bancaires de rejet de chèque ou de prélèvement sont à la charge des familles concernées.

Une seule facture annuelle sera envoyée en octobre via ECOLE DIRECTE.

Des frais obligatoires sont facturés (nous reversons ces sommes aux différents organismes) :

Pour l'ensemble des classes :

- Carte d'étudiant(e) **15,00 €**
- Assurance Scolaire & Parascolaire **8,70 €**
- Sécurité Sociale Etudiants * **213,00 € (Tarif 2014-2015)**
- Association A.P.E.L. Le Rebours **27,00 €**

***L'affiliation à la Sécurité Sociale des Etudiants est une obligation légale. Aucune inscription ou réinscription ne sera prise en compte sans le règlement de celui-ci sauf exceptions (- 20 ans, boursier, régime particulier...).**

La restauration scolaire est gérée par une société externe, par un système de carte informatisée, créditée à la demande par l'étudiant(e) en fonction de ses besoins (prix moyen par repas : 3 euros).